

# la certification professionnelle FFP

La Certification Professionnelle FFP est un système d'évaluation des compétences qui certifie que le stagiaire a acquis, à l'issue de la formation, les savoirs identifiés dans un référentiel CP FFP et dont la maîtrise est considérée comme nécessaire pour exercer efficacement tout ou partie d'une activité professionnelle.

A l'issue de la formation et des épreuves la validant, la certification professionnelle FFP sera délivrée par un jury de professionnels. Il attestera de la maîtrise de savoirs et compétences nécessaires pour exercer des missions de références et/ou de coordination dans le cadre du soin et de l'accompagnement gérontologique.

La certification professionnelle a été mise en place par la Fédération de la Formation Professionnelle qui en a confié la mise en œuvre à l'**ISQ-OPQF**. Ce dernier vérifie la conformité du référentiel de formation et du dispositif proposés et habilite les organismes qui répondent aux critères d'Habilitation.

<http://www.cpffp.com/>